



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Journée de solidarité

Question écrite n° 41907

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la journée de solidarité instituée par la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées et applicable à tous les actifs. Elle souhaite savoir combien a rapporté la journée de solidarité à partir de 2017, elle lui demande également de lui préciser quelles sont les actions qui ont été mises en place et financées avec les sommes récoltées.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41907

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7527

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)